

o.285.32 - OC/ma

Berne, le 30 août 1978

Note à Mademoiselle M. von GrünigenMission de Madame F. Pometta  
à Vienne: UNDR0

1. Nos relations avec l'UNDR0: elles continuent d'être très bonnes. Comme nous l'avions souligné à plusieurs reprises ces dernières années, ce Bureau nous rend de grands services, dans divers domaines, dont celui de la transmission, rapide et précise, des renseignements qu'elle peut se procurer - en général grâce aux représentants du PNUD - au cours de la première phase des grandes catastrophes. On pourrait tout au plus lui reprocher de s'identifier un peu trop aux gouvernements concernés, de s'en faire un peu facilement le porte-parole; à défaut de recul et d'un contrôle rigoureux et objectif des informations, certaines d'entre elles se sont ainsi révélées exagérées ou dépassées. Mais la critique est aisée et l'art est difficile, même et surtout dans le domaine des catastrophes, quand tout le pays est désorganisé et qu'il faut aller au plus pressé.

Ces réserves mises à part, nous faisons confiance à l'UNDR0 et lui assurons notre appui et une aide financière régulière: fr. 100'000.- par an.

2. Maintien de l'UNDR0 à Genève

Plusieurs points du télex du 22 novembre 1976 (signé Graber) à notre Mission permanente à New York se rapportent à cette question, notamment au point la): "Les objectifs de notre politique doivent être de veiller par tous les moyens possibles au maintien à Genève des organes auxquels nous accordons pour des raisons précises une importance prioritaire: conférence du désarmement et bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe".

.... Quant à l'UNDR0, considérons qu'il occupe une place centrale dans les activités humanitaires et de secours s'effectuant à partir de Genève, où sont concentrées les organisations les plus importantes dans ce domaine (Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, CICR, OMS, nombreuses ONG).

Pour nous, le problème reste inchangé:

- l'UNDR0 a toute sa raison d'être en Suisse, dont la tradition est étroitement liée au nom de Genève, siège de la Croix-Rouge et de nombreuses ONG.

./..

- 2 -

- L'Assemblée générale a sans doute songé à cet aspect en recommandant (art. 4 de la Résolution 2816) "que ce Bureau soit situé à Genève", en l'invitant à entretenir les rapports les plus étroits avec toutes les organisations internationales (art. 1a) et à coordonner l'assistance fournie par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, en particulier le CICR (art. 1c).
- En fait, l'UNDRO a surtout d'étroits contacts avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Notre note du 23 novembre 1976 à Madame F. Pometta (ci-jointe une copie) reste à ce sujet entièrement valable.
- L'UNDRO a investi depuis lors des frais considérables pour un "desk top computer terminal" qu'il utilise conjointement avec la Ligue. Cette installation est récente. La collaboration étroite avec la Ligue est, paraît-il, excellente. Un transfert à Vienne de l'UNDRO et de ce Centre de coordination compromettrait cette coopération et entraînerait de nouveaux et gros frais. (Le point 3 du même télex du 22 novembre 1976 traite d'ailleurs de ce problème: "Avons toujours soutenu que la Suisse comprendrait mal des transferts qui ne seraient pas dictés par des considérations d'efficacité et d'économie indiscutables. A ce sujet, serait-il concevable que l'assemblée adopte certains principes fondamentaux devant être observés dans les décisions de transferts ? Nous pensons par exemple à une clause prévoyant qu'un organe ou un groupe d'organes ne devraient pas être déplacés s'ils ont été établis dans un lieu donné parce qu'ils y trouvaient les conditions de travail les plus adéquates en fonction de leur activité spécifique.)
- Pour la Division humanitaire, il est vrai que les informations de l'UNDRO sur la situation prévalant dans les pays ayant subi une catastrophe pourraient être données d'un autre endroit que Genève. Mais la question comporte d'autres aspects. Nous sommes fréquemment en contact avec l'UNDRO par téléphone, pour des questions d'intérêt mutuel, pour des missions à l'étranger, etc. L'UNDRO nous a par exemple demandé d'urgence la semaine dernière, un expert en génératrices pouvant établir les besoins de la centrale thermique de Banjul, qui a récemment explosé. Cette affaire nous a finalement échappé, mais aurait pu comporter pour la Suisse la livraison d'installations très importantes.

Par ailleurs, la proximité du siège de l'UNDRO nous permet de suivre régulièrement ses travaux, d'assister à ses séances, d'avoir avec Monsieur Berkol et ses collaborateurs des contacts suivis, ce qui nous place, lors d'une catastrophe, dans une position privilégiée, car nous pouvons alors bénéficier en première main d'informations très utiles.

(Ochsenbein)

Annexes: copies de nos notes des 23.11.76 et 14.7.78